

Faire mémoire pour pouvoir la dire.

Les cantonnements étrangers de Rhône-Poulenc à Salaise-sur-Sanne, dans l'Isère

*François Duchêne **

**Quelle mémoire
reste des cantonnements
de l'immigration ?
«Sous-cités» ou
des «lieux d'attente»,
ils ont été détruits.
Ces lieux ont été pourtant
appropriés par les mémoires
comme lieux
d'une sociabilité bricolée.
L'absence des traces
semble cependant inscrire
ces mémoires
dans
un «anéantissement perpétuel»**

La patrimonialisation et l'édification d'un objet en un lieu de mémoire procèdent d'un processus socio-spatial non exempt de choix idéologiques. Le sociologue Yvon Lamy indique que la transformation des années soixante dix en matière de politique patrimoniale, consistant à effectuer « un minimum de travaux sur un maximum d'édifices protégés », consistait en réalité « à intégrer le monument de classe dans le patrimoine de tous¹ ». Comme faisant écho à ce propos, le géographe Vincent Veschambre rappelle que le « discours globalisant du « bien commun « (...) tend à occulter les capacités inégales des différents groupes sociaux à laisser une trace et à s'approprier les espaces les plus prestigieux », et, plus précisément, que « le monument incite d'abord à se souvenir des puissants² ». Appliqués aux espaces habités par les populations migrantes, les choix récurrents depuis plusieurs décennies de démolir des quartiers entiers de primo-arrivants ne sont pas neutres.

À Salaise-sur-Sanne, dans l'agglomération roussillonnaise, un ancien cantonnement de la première guerre mondiale lié à l'usine de guerre voisine, a été progressivement recyclé par la Société chimique des usines du Rhône (SCUR)³ autour de 1923, en cité ouvrière spécialisée dans l'accueil de salariés

(*) Laboratoire RIVES – UMR CNRS-ENTPE
(École nationale des travaux publics de l'État.)
Université de Lyon

espagnols (principalement) et portugais. Un autre cantonnement de migrants, dit « du haut » par opposition à la localisation du précédent, a été constitué dans la même période, en transformant sommairement les bâtiments de stockage industriels. D'autres bâtiments en bois, assez rudimentaires, situés quasiment en face du cantonnement « du bas », seront baptisés plus tardivement « cantonnement nord-africain » et utilisé pour y loger des salariés algériens, après la seconde guerre mondiale⁴. Ces trois cantonnements ont constitué un quartier pérenne pendant plus de quarante années, habité quasiment exclusivement par des personnes étrangères⁵. Lors de la seconde guerre mondiale, l'usine chimique a logé à nouveau dans le cantonnement du bas un petit contingent de travailleurs indochinois issus de la MOI⁶, puis des prisonniers de guerre allemands. A la fin des années 1940, on y dénombre un peu plus de 10% de la population de Salaise, et 3,5% de celle de l'agglomération de Roussillon. Ce n'est pas tant le *nombre* que les *faits* qui importent ici : les cantonnements représentent avec constance le quartier des étrangers des usines chimiques.

Or ce lieu a aujourd'hui disparu, enfoui sous l'extension de l'usine ou de ses dépendances. Comment leurs anciens habitants évoquent-ils ces cantonnements ? Comment et par qui a été prise la décision de leur destruction ? Quelle mémoire au final reste-t-il de ce lieu ? Telles sont quelques unes des interrogations soulevées dans une récente recherche⁷, en particulier à partir d'une enquête menée auprès d'anciens habitants de ce quartier.

Les cantonnements, un lieu approprié par ses habitants

D'importants éléments d'inconfort rapprochaient les cantonnements et les cités ouvrières voisines. Mais si l'on s'attache

à quelques éléments de comparaison, tels que la distance entre le logement « intime » et la rue, la complexification des plans des appartements, ou le nombre et la place des éléments de confort⁸, on peut qualifier les cantonnements de « sous-cités ». Ainsi l'aspect rudimentaire des constructions et la comparaison désavantageuse avec les cités ouvrières voisines, conçues d'emblée comme pérennes, a accentué la dimension provisoire du lieu. Et les usines n'ont fait qu'entretenir cette idée des cantonnements comme un lieu à l'écart de l'urbanisation et privé d'avenir, en déversant alentours de façon continue leurs déchets. Du coup, les cantonnements ont acquis progressivement un nouveau statut dans l'échelle symbolique des logements de l'usine : celui d'une « sous-cité » pour étrangers, signifiant implicitement une cité d'attente avant d'acquérir peut-être une meilleure place dans la hiérarchie des logements d'usine.

Toutefois, nous avons été surpris, lors de l'enquête, de découvrir à travers les descriptions récoltées ou à l'étude des photos de familles récupérées, une très forte appropriation des lieux. En effet, on retrouve fréquemment, dans les discours des enquêtés, l'évocation d'une vie ancrée, d'une grande sociabilité donnant naissance à un puissant « entre soi », mais dont le ciment résidait pour partie dans la contrainte incontournable d'habiter ici.

Il y a eu relativement peu de mobilité au sein des cantonnements, et un « noyau dur » de familles a occupé vingt à trente années consécutives la même maisonnette. De cette stabilité exceptionnelle, qui s'explique en grande partie par les politiques de logement mises en œuvre par les usines chimiques, est résulté un très fort ancrage dans ces lieux. Au fil des récits des anciens habitants, on découvre un espace domestique bricolé, aménagé et parfois étendu pour pouvoir



contenir des familles nombreuses dans un petit espace. On entend les ruses du quotidien pour s'accommoder de l'eau potable à la fontaine ou de l'absence de pièces sanitaires. On perçoit l'utilisation de toutes les ressources pour nourrir et faire vivre une grande maisonnée dans une économie d'échanges plus que de consommation. Les jardins, l'élevage d'animaux jouent un rôle important dans les compléments alimentaires d'une économie familiale en partie démonétarisée. Cette solidarité souvent évoquée par les enquêtés, s'est nouée à partir des réseaux familiaux élargis, et s'est renforcée quotidiennement au travail. Plusieurs enquêtés évoquent des moments plus informels, aux beaux jours, pendant lesquels les anciens jouaient de la guitare sous les acacias, ou « tapaient » la belote ou d'autres jeux de cartes importés. De même de nombreux récits insistent sur la récolte de « la charbonnelle⁹ » comme un usage commun pratiqué plutôt par les enfants, pour alimenter partiellement la maisonnée en combustible de chauffage. Bref, au fil du temps, les cantonnements sont devenus de véritables quartiers, investis par leurs habitants.

Des terrains gagnés par l'extension industrielle

Au début des années 1950, l'usine chimique prévoit de s'étendre sur son flanc sud pour installer une nouvelle unité, dite

le « P3¹⁰ », qui, par sa dangerosité supposée plus que par son emprise même, va marquer la fin des deux cantonnements du haut et du bas.

Ledossier demandé d'installation classé, conservé aux archives départementales, informe de la nature des unités projetées et du débat qu'elles suscitent. Sur le versant technique, l'extension comprend neuf installations nouvelles, empruntant pour certaines à la technologie récente de la pétrochimie, et les nouveaux stockages, en particulier, présentent d'importants risques d'incendie et d'explosion¹¹.

Lors de l'enquête publique, seuls quelques agriculteurs locaux se font entendre sur leurs craintes de nouvelles pollutions. Ils poussent d'ailleurs le conseil municipal de Salaise à donner un avis défavorable à cette extension, malgré les taxes nouvelles attendues en contrepartie. Mais aucune plainte écrite ne provient d'autres riverains, en particulier des habitants salariés de l'entreprise, des cantonnements comme des cités. Dans la suite de la procédure, la commission sanitaire locale soulève un point jusqu'alors passé inaperçu, concernant la proximité des nouvelles installations vis-à-vis des habitations ouvrières de l'usine. Et ce sont au final les cantonnements « du haut » et « du bas » qui sont principalement visés. Bien que l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation ne pose pas de conditions particulières sur l'évacuation des cantonnements, l'usine chimique applique ce qui n'était resté qu'à l'état de recommandations et non d'obligation réglementaire, et leur désaffection est sérieusement engagée. Une succession de plans extraits de dossiers de permis de construire (PC) déposés en mairie par la société Rhône-Poulenc à la fin des années 1950, permettent de suivre la lente progression de la démolition des cantonnements.

Alors que le P3 est mis en service en juillet 1953, l'usine dépose en octobre 1954 plusieurs PC. Tous les bâtiments d'habitation des deux cantonnements figurent encore intégralement sur le plan accompagnant cette demande. D'ailleurs, les limites de l'usine contournent encore le cantonnement du haut. Trois années plus tard, en octobre 1957, Rhône-Poulenc lance la construction d'un hangar, à quelques dizaines de mètres seulement des logements situés le plus au nord du cantonnement du haut. Sur le plan accompagnant la demande de PC, la partie la plus au nord du cantonnement du bas semble avoir été partiellement démolie.

Un enquêté des cantonnements du haut se rappelle avoir vécu cette période des chantiers avant d'être relogé :

« Je suis parti à l'armée au mois de mai 1953 et ils avaient commencé à faire la barrière qui nous séparait déjà du chantier. Et chaque fois que je venais en permission, je m'apercevais que le chantier montait. Et ils ont commencé à déménager les gens, au fur et à mesure qu'ils pouvaient les déménager. »

(Georges Hernandes¹², né en 1932, habitant du cantonnement du haut de 1932 à 1956)

En juin 1958, la construction du « stockage des inflammables » amène l'usine à avancer le talus bordant le cantonnement du bas : sur le plan accompagnant la demande de PC, les bâtiments les plus au nord n'apparaissent déjà plus. En janvier 1959, seuls les bâtiments situés les plus au sud et à l'ouest du cantonnement du bas, sur trois rangées, sont encore figurés sur les plans. Et en mars 1960, sur les plans accompagnant plusieurs PC déposés le même jour, seul le cantonnement nord-africain subsiste : non seulement ne figurent plus aucun bâtiment des cantonnements ni du bas ni du haut, mais deux bâtiment industriels nouveaux doivent être construits en lieu et place de ce dernier.

D'ailleurs, les limites du site sont à cette occasion redessinées, et pour la première fois ne figure plus sur le plan du site chimique l'enclave que constituait le cantonnement de Salaise.

Ces plans marquent la fin des deux principaux cantonnements de l'agglomération. Les bâtiments de celui du haut ont du être effectivement démolis quelques mois plus tard, puisqu'à partir d'octobre 1960, de nouveaux permis sont déposés pour étendre le site chimique à cet endroit. Quant au cantonnement du bas, les bâtiments les plus au sud-ouest ont du être démolis dans le courant des années 1960 et le terrain sur lequel ils se situaient a été réutilisée dans le courant des années 1970 pour y aménager un bassin de rétention. Enfin le cantonnement nord-africain a continué d'accueillir des habitants jusqu'à la fin des années 1960, des célibataires migrants et quelques retraités, avant d'être utilisé en centre d'entraînement par le service incendie de l'usine.

Le trou de mémoire de ce couple d'agriculteurs ayant eu leur exploitation à proximité des cantonnements, rend bien compte de cette désaffection progressive d'un lieu petit-à-petit englouti :

« Mme : Ça a tout été écroulé quand [le cantonnement du bas] ? Je me rappelle que quand on s'est marié, en 1962, ils y étaient encore.

M. : Mais tu vois, ça nous a échappé ça, tient la date. Pourtant ils sont partis un moment, hein !

Mme : Je me souviens qu'il y avait une période où...

M. : Où c'est resté en ruine...

Mme : Oui, il n'y avait plus personne.

Q : C'est resté longtemps comme ça ?

M. : Ça nous a échappé. »

(Pierre Pagnard, né en 1938, fils d'un agriculteur situé à proximité du cantonnement du bas de 1938 à 1962)

Mémoire brouillée

Il semble que les souvenirs des lieux, pour ceux qui y ont habité, n'ont pas été engloutis selon le même mécanisme. A contrario, l'enquête menée à mis au jour des tensions encore vives ne favorisant pas la production d'un discours mémoriel unificateur sur l'histoire des cantonnements et sur celle des migrations qu'elle porte. Plus précisément, à l'écoute des enquêtés, le discours produit oscille sans cesse entre une mémoire de l'appropriation et une mémoire de l'assignation. Cette ambivalence emprunte plusieurs voies.

Nous avons tout d'abord été frappés par la récurrence d'une mauvaise connaissance de la génération interrogée sur le parcours des primo-migrants, et par la gêne que cette méconnaissance provoquait. Les silences des parents portaient généralement sur l'histoire familiale d'avant les cantonnements, sur leurs lieux et conditions de travail, leurs logement, les parcours et les événements ou situations ayant motivé une telle mobilité. Ils portaient aussi parfois sur la douleur des choix auxquels il avait fallut procéder pour quitter ceux qui étaient restés dans le pays d'origine. Un des enquêtés, par exemple, racontait que sa mère avait laissé au pays sa sœur aînée, âgée d'une douzaine d'années, pour s'occuper de sa grand-mère ; du coup, parler de cette sœur comme des grands-parents – bref de la vie *d'avant*, constituait une sorte de tabou familial. Ces silences familiaux proviennent aussi d'un *habitus* social dans lequel la parole sur soi n'est pas le liant le plus évident entre les générations : les « parents se gênaient » avec leurs enfants et maintenaient une certaine distance. Plusieurs enquêtés évoquent le vouvoiement comme une marque de respect imposée au moins aux plus âgés des enfants de la fratrie. Enfin ces silences peuvent aussi procéder

d'une retenue, par peur de ce que les enfants pourraient colporter au dehors.

Un autre élément revenu dans plusieurs des récits de vie concerne des erreurs commises par l'administration communale dans les relevés de leur identité. Un enquêté rapporte par exemple une erreur d'orthographe sur les noms d'une même famille espagnole, le secrétariat de la mairie ayant visiblement confondu les « *B de Vaca et de Burro*¹³ ». Une autre personne rencontrée rapporte une erreur d'état civil portant sur son prénom. Ces erreurs trouvent justification tantôt dans l'illettrisme de certains parents qui n'ont pu vérifier l'orthographe des noms et prénoms qu'ils annonçaient, tantôt dans le faible capital culturel des personnels en charge de ce travail en mairie, et qui n'y attachaient pas nécessairement une grande importance. Elles sont aussi le reflet de la crainte des « guichets » et autres lieux où s'exerce l'autorité symbolique de l'administration vis-à-vis de ces populations étrangères de condition modeste. Mais, du fait de la déclinaison fréquente de l'état civil dans des lieux et circonstances les plus variés, elles peuvent être ressenties au fil du temps comme humiliantes. A la lecture des registres communaux consultés lors de l'enquête, les habitants des cantonnements indochinois et nord-africain étaient ceux dont le patronyme et les informations sur leur état civil étaient le plus mal renseignés, voire le plus dénaturés.

Autre point sensible, lors des entretiens réalisés, il n'est pas rare que le moment où l'on évoquait la naturalisation de la personne enquêtée amène celle-ci à des explications nourries d'une colère souvent ressassée. Sont mises en avant l'enquête policière, les formalités administratives coûteuses en déplacement et en temps, ou l'absurdité bureaucratique d'un État qui lève facilement la conscription en temps de guerre, et qui

chicane ensuite sur la régularité des papiers. Une enquêtée rappelle par exemple la part de douleur et de renoncement induits par ces choix familiaux, que ravive chaque altercation sur le sujet avec l'Administration :

« Nous, on est Français. On est Français, on a pris la nationalité à la fin de la guerre. Parce que d'abord, il y a eu la guerre d'Espagne, et pas [possibilité d'] avoir de papiers, rien du tout. Et après, en France, on ne donnait pas l'autorisation pour donner la nationalité. Et juste à la fin [de la seconde guerre mondiale], mes parents ont eu la nationalité française. Ma mère, elle a dit non, à partir de maintenant, on est Français parce que j'ai trop, trop souffert, on était trop malheureux là-bas. Bon, elle aimait... bien sûr; elle a une double culture, on ne reste pas indifférents. Mais, moi personnellement, mon pays c'est la France. La France. Mes frères ont fait l'armée en Algérie. Il n'y a pas de problème. On aime les deux pays. Je ne sais pas, mais si j'avais à choisir, s'il fallait choisir quelque chose... ça fait quand même 75 ans qu'on est là, quoi ! »

[Mme Berthet née Bessero, née en 1933, habitante du cantonnement du bas de 1933 à 1954]

Une autre personne rencontrée souligne les enjeux que pouvait recéler l'acquisition de la nationalité française, dans l'accès à un meilleur logement comme sur le plan professionnel :

« Il y avait quand même une discrimination [dans l'usine] vis-à-vis des Espagnols. D'ailleurs, moi, le directeur de la boîte, [...], il m'avait dit : "Espejo il faut vous faire Français. Si vous voulez avoir un avenir dans cette usine, il faut vous faire naturaliser français". Ce que j'avais fait déjà d'ailleurs. Je ne lui avais pas demandé son avis, j'avais déjà fait les démarches pour être Français à 18 ans. Mais il m'avait dit ça, "il faut être Français". Donc, je veux dire que, pas Français, peu de chance d'avoir des promotions, de faire une carrière à Rhône-Poulenc. Je pense que tous les fils d'Espagnols, enfin de ma génération,

ils ont tous été naturalisés français. Je ne connais pas d'Espagnols qui aient gardé la nationalité espagnole. »

[Théo Espejo, né en 1930, retraité de RP, secrétaire du syndicat CGT de RP Roussillon de 1961 à 1985]

Pour l'essentiel, cette vague migratoire des années 1920 et 1930 a représenté une installation définitive dans l'agglomération, et souvent une rupture définitive, volontaire ou non, avec le pays d'origine. On voit à travers ces quelques exemples combien « devenir Français » a représenté un long et parfois douloureux chemin pour ces familles, dont la plupart des enfants étaient pourtant nés aux cantonnements. Ceci peut expliquer la part difficile à se remémorer les lieux mêmes sur lesquels ces familles ont été logées en arrivant à Salaise-sur-Sanne.

Lors de l'enquête, certains ont exprimé, parfois vivement, la volonté de ne plus remuer ce passé, considéré par eux comme « dépassé » sur le plan social ou comme trop douloureux. Par exemple, une personne a opposé au téléphone un refus net à la rencontre proposée : « *Il y a des choses que je n'aime pas étaler, que je préfère les garder pour moi* ». Puis elle pleure au téléphone en évoquant la mort en bas âge, au cantonnement, de deux enfants de sa fratrie, et ajoute pour terminer : « *Il y a des choses qu'il ne faut pas remuer. Il y avait de belles choses, de la solidarité, mais on n'était pas traités comme les autres* ». Les personnes qui ont accepté l'exercice ne cherchent pas à cacher leur lieu de naissance, voire souvent même s'en revendent. Pour autant, il est fréquent que même au cours d'entretiens effectués auprès d'enquêtés ayant accepté de bon cœur l'exercice, cette ambivalence entre une mémoire de l'appropriation et une mémoire de l'assignation ne rejaille subrepticement et comme sans crier gare.

Conclusion

Si la trace « rend présent ce qui a été¹⁴ », à l'inverse, l'absence de supports matériels sur lesquels « accrocher » une histoire de ce lieu complexifie un peu plus la production d'un discours fluide sur sa mémoire. S'agissant en particulier de familles immigrées, « les trajectoires résidentielles de certaines d'entre elles semblent s'inscrire dans une sorte d'anéantissement perpétuel », l'effacement symbolique de ces lieux, la disparition de leurs traces matérielles allant de pair avec « leur disqualification aux yeux de la collectivité qui décide de ces opérations¹⁵ ».

De fait, aujourd'hui, plus aucun cantonnement n'est actuellement visible dans l'espace salaisien. Personne ne conserve le souvenir d'un jour cathartique de démolition de l'ancien habitat de ces lieux. Les logements ont au contraire disparu progressivement, presque en catimini, engloutis par l'usine, par la végétation ou par les carcasses brûlées. Progressivement aussi, ces terrains sont devenus inaccessibles au public, à mesure que le service sécurité de la plate-forme chimique prenait de l'importance et renforçait son périmètre de surveillance. Se rendre sur place n'est pas une pratique habituelle tant les lieux sont situés à l'écart du développement de l'agglomération. La route de Sablons, qui bordait le cantonnement du bas, est devenue

un axe de passage sur lequel les véhicules circulent rapidement, et il est particulièrement malaisé, voire dangereux de s'y arrêter. De plus, l'ensemble du site est désormais vidéo-surveillé, et un stationnement jugé trop long, ou une tentative de pénétrer sur les friches attire immédiatement l'arrivée d'agents du service de sécurité. Ainsi, l'interdiction actuelle d'accéder aux lieux rend difficile, pour un quidam, d'imaginer en y passant qu'ils ont pu être un jour habités, et qu'ils restent porteurs de matérialité dans les souvenirs de nombreux habitants.

Plusieurs enquêtés ont évoqué la volonté de certains anciens des cantonnements de voir, après leur mort et leur incinération, leurs restes dispersés précisément sur ces lieux aujourd'hui désaffectés. Sans doute souhaitent-ils de cette manière réaffirmer un ancrage à cette agglomération, par le biais d'un lieu aujourd'hui nié et d'un milieu partiellement délité. Au-delà d'actes isolés, il semble que cette volonté symbolique de reposer en ce lieu marque à nouveau une appropriation spatiale. On peut aussi y voir une forme ultime de résistance, non dite, à la destruction totale d'un quartier et à la négation du souvenir des populations qui y ont vécu plusieurs décennies durant. Enfin, par la forme symbolique qu'il emprunte, cette promesse sonne comme une façon de faire mémoire de ce lieu, là où la mémoire peine tant à se dire¹⁶. ■



1.Yvon Lamy, « Du monument au patrimoine », *Genèse*, n°11, 1993, p. 69.

2.Vincent Veschambre, « Une mémoire urbaine socialement sélective. Réflexions à partir de l'exemple d'Angers », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°92, 2002, p. 65.

3. Société qui deviendra en 1928 Rhône-Poulenc, par la fusion avec les établissements Poulenc.

4. Précisons que, dans le même temps à partir de 1923, la SCUR édifie une cité ouvrière à proximité. En 1925, la Rhodiaceta, filiale textile de la SCUR implantée

localement, bâtit à son tour une cité « jumelle ». Les deux usines ne vont cesser d'étendre leur cité au Sud pendant toute cette décennie, et les usines vont progressivement spécialiser leur peuplement vers leurs ouvriers français.

5. Le terme d'« allogènes » conviendrait en réalité davantage, car il s'agit pour une part de travailleurs migrants de l'espace ibérique, et d'autre part de travailleurs coloniaux ayant formellement un autre statut.
6. La MOI, pour « Service de main d'œuvre indigène, nord-africaine et coloniale », constitue un service né dans l'entre-deux guerres, que le ministère du Travail était tenu de mettre en place en cas de conflit armé.
7. François DUCHÈNE (dir), Jérôme GODARD, *De l'isolement à l'oubli, le cantonnement des travailleurs allogènes. Relégations et occultation mémorielle dans les territoires de l'industrie chimique lyonnaise (69) et roussillonnaise (38)*, ENTPE, rapport de recherche financé par le Programme interministériel de recherche « Cultures, villes et dynamiques sociales », le Conseil général de l'Isère, le Grand Lyon (69), les mairies de Salaise-sur-Sanne et de Roussillon (38) et le Comité Inter-entreprises Rhodia de Roussillon, 2008.
8. Sur ce point, voir en particulier le travail fondateur, à partir du Creusot, de Jean-Pierre FREY, *La ville industrielle et ses urbanités. La distinction ouvriers / employés - Le Creusot 1870-1930*, Éditions Pierre Mardaga, Bruxelles, 1986.
9. Le mâchefer rejeté et stocké face au cantonnement du bas, sous sa coque extérieure calcinée, comportait au milieu du charbon imbrûlé. Lorsqu'on écrasait grossièrement les blocs de mâchefer, on retrouvait intacts de petits morceaux de charbon réutilisable pour se chauffer.
10. Pour phénol de 3^e génération, au cumène, après le phénol à la houille puis au benzène.
11. Cf. **Archives Départementales de l'Isère, 120 M 226** : Hygiène et santé publique – Établissements dangereux et insalubres – Établissements classés Rhône-Poulenc – P3 (1952 – 1955). Demande d'autorisation pour le P3 (1952-53). Notice descriptive de l'extension de l'usine de Roussillon de la SCURP, 23 juin 1952.
12. Tous les noms utilisés ici sont fictifs, afin de respecter l'anonymat des personnes rencontrées.
13. En castillan, les lettres « V » et « B » se prononcent de la même manière, et on utilise à l'oral cette expression (V de « vache », et B de « burro », c'est-à-dire d'âne), pour les différencier à l'écrit.
14. Cf. Vincent VESCHAMBRE, *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses universitaires de Rennes, Collection géographie sociale, 2008, p. 10.
15. Cf. David LEPOUTRE, Isabelle CANNODT, *Souvenirs de familles immigrées*, Odile Jacob, Paris, 2005, p. 66-67.
16. En écho à la recherche évoquée sur ces anciens cantonnements se tient, au Musée de la Viscose d'Echirolles, une exposition intitulée *Derrière l'usine, les cantonnements de Salaise-sur-Sanne*, du 11 décembre 2009 au 31 mai 2010. Toute information complémentaire sur www.musee-viscose.fr

